

ÉCOLE SAINTE GENEVIÈVE

Classes maternelles et Élémentaires

CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES



TARIFS 2021/2022

➤ Participation des familles	1 002€	Total : 1 024€
Cotisation A.P.E.L (par famille)	22€	
➤ Restauration		
4 repas par semaine Classes Maternelles	1 067€	
Classes Élémentaires	905€	
3 repas par semaine Classes Maternelles	824€	
Classes Élémentaires	698€	
2 repas par semaine Classes Maternelles	550€	
Classes Élémentaires	466€	
Restauration spécifique : Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) (Après validation du chef d'établissement)		
4 repas par semaine	297€	
3 repas par semaine	224€	
2 repas par semaine	150€	
Repas occasionnel Externe (hors coût demi-pension)	8.00€	
➤ Frais d'inscription (par enfant)	90€	
➤ Frais de réinscription (par enfant)	50€	
➤ Dépôt de garantie ² (à verser uniquement à l'inscription)	135€	
➤ ASCSS : Activités et sorties culturelles, scientifiques et sportives	90€	
<u>FRAIS FACULTATIFS</u>		
Garderie maternelle de 17h00 à 18h30	520€	
Etude surveillée de 17h00 à 18h30 (CP-CE1-CE2-CM1-CM2)	360€	
Garderie ou étude occasionnelle, par jour	20€	
Caisse de Solidarité (ou versement libre) ³	20€	

Réductions accordées :

2 enfants : -10% sur les frais de scolarité du 2^{ème} enfant
3 enfants : -20% sur les frais de scolarité du 3^{ème} enfant
4 enfants : -30% sur les frais de scolarité du 4^{ème} enfant
et + : ...%

(1) l'Association des Parents d'Elèves représente les parents dans les instances de l'établissement.

(2) la Caution des livres et le dépôt de garantie sont remboursés au départ définitif des élèves

(3) La Caisse de Solidarité prend en charge ponctuellement et partiellement les frais de scolarité des familles en difficulté financière, après étude des dossiers par la commission de la C. de Solidarité